

COUNTDOWN TO CHRISTMAS WATCH & WIN CONTEST RULES

THE COUNTDOWN TO CHRISTMAS WATCH & WIN CONTEST (THE “**CONTEST**”) WILL BE CONDUCTED IN CANADA ONLY AND SHALL BE CONSTRUED AND EVALUATED ACCORDING TO APPLICABLE CANADIAN LAW. NO PURCHASE IS NECESSARY. ENTRANTS MUST BE OF THE AGE OF MAJORITY IN THEIR PROVINCE OR TERRITORY OF RESIDENCE OR OLDER AT THE TIME OF ENTRY. VOID IN WHOLE OR PART WHERE PROHIBITED BY LAW. ENTRY IN THIS CONTEST CONSTITUTES ACCEPTANCE OF THESE CONTEST RULES (THE “**CONTEST RULES**”).

1. ELIGIBILITY.

1.1 To be eligible for this Contest, an individual must:

- (a) be a legal resident of Canada;
- (b) be of the age of majority in their province or territory of residence or older at the time of entry; and
- (c) be legally able to travel to the United States of America, and have any and all necessary documentation that may be required for presentation to Canadian and/or International customs and airport personnel.

1.2 The following people are not eligible to enter the Contest:

- (a) Employees of Corus Sales Inc., its parent, affiliates, subsidiaries, related companies, successors and assigns (collectively “**Corus**”);
- (b) Employees of The Walt Disney Company (Canada) Ltd., its parent, affiliates, subsidiaries, related companies, successors and assigns (collectively, “**Prize Provider**”), and their respective advertising, promotion and web design agencies;
- (c) Any person who has been confirmed as a winner of two (2) Corus administered contests within six (6) months preceding the Contest start date indicated below; and
- (d) The household and immediate family members of any of the parties listed in Section (a) to (c) above.

1.3 Corus shall have the right at any time to require proof of identity and/or eligibility to participate in the Contest. Failure to provide such proof may result in disqualification. All personal and other information requested by and supplied to Corus for the purpose of the Contest must be truthful, complete, accurate and in no way misleading. Corus reserves the right, in its sole discretion, to disqualify any entrant should such an entrant at any stage supply information that does not meet these requirements.

2. **CONTEST PERIOD.** The Contest begins at 8:00 pm Eastern Time (“**ET**”) on October 16, 2026 and ends at 11:59 pm ET on December 31, 2026 (the “**Contest Period**”) after which time the Contest will be closed and no further entries shall be accepted.

3. **HOW TO ENTER.**

- 3.1 There is no purchase necessary to enter the Contest. To enter for a chance to win, during the Contest Period, tune in to a movie premiere or new episode of a series, from 8:00 pm ET to 11:00 pm ET, Monday to Sunday, on W Network during Hallmark Channel's Countdown to Christmas, for the weekly code word (the “**Weekly Code Word**”) to be displayed. Upon seeing the Weekly Code Word, viewers are invited to visit: www.wnetwork.com/watchandwin (the “**Contest Microsite**”), to complete and submit the entry form together with the correct Weekly Code Word. No entries will be accepted by any other means. Each Weekly Code Word is valid from Friday at 8:00 pm ET until the following Friday at 7:59 pm ET, except in the case of the final Weekly Code Word, for which entries must be received no later than December 31, 2026 at 11:59 pm ET. Entries received after the applicable deadline, or containing an incorrect or invalid Weekly Code Word, will be void.
- 3.2 Limit of one (1) entry per person, per Weekly Code Word. In the case of multiple entries, only the first eligible entry will be considered.
- 3.3 All entries become the sole property of Corus and will not be returned for any reason. Subject to the entry deadline set out above for each Weekly Code Word, entries must be received no later than the end of the Contest Period. Entries will be declared invalid if they are late, illegible, incomplete, damaged, irregular, mutilated, forged, garbled or mechanically or electronically reproduced. Unless otherwise set out herein, no communication or correspondence will be exchanged with entrants except with those selected as a potential winner.
- 3.4 Entries received online shall be deemed to be submitted by the authorized account holder of the e-mail address associated with the entry. For the purpose of the Contest Rules, “authorized account holder” of an e-mail address is defined as the natural person who is assigned to an e-mail address by an Internet access provider, on-line service provider, or other organization responsible for assigning e-mail addresses for the domain associated with the submitted e-mail address. Any entrant may be required to provide Corus with proof that they are the authorized account holder of the e-mail address associated with their entry.

4. **PRIZE.**

- 4.1 There is one (1) prize (the “**Prize**”) available to be won by the Prize winner (“**Winner**”) consisting of a vacation for four (4) to the *Walt Disney World* Resort in Florida, for six (6) days and five (5) nights for the Winner and up to three (3) guests (each a “**Guest**”; collectively, the “**Guests**”; and, together with the Winner, the “**Group**”) which shall include the following:
- (a) Up to four (4) round trip coach airfares for the Winner and Guests between a major Canadian International airport closest to the Winner's residence (the “**Departure Airport**”) and Orlando International Airport (the “**Arrival Airport**”), as determined by the Prize Provider (with possible layovers; airport, airline carrier and flights to be selected by Prize Provider in its sole and absolute discretion);
 - (b) Up to four (4) round trip ground transfers for the Group between the Arrival Airport and the *Walt Disney World* Resort, as determined by the Prize Provider in its sole and absolute discretion;
 - (c) Five (5) consecutive nights’ hotel accommodations for the Group in a standard room at a *Walt Disney World* Resort hotel selected by the Prize Provider in its sole discretion, based on quadruple occupancy unless otherwise indicated;

(d) Up to four (4) 6-Day Theme Park Tickets with *Park Hopper* Plus Option (subject to restrictions) (the “**Tickets**”); and

(e) One (1) Disney Gift Card (the “**Gift Card**”) with a value of six hundred U.S. dollars (USD\$600.00) for the Winner (subject to restrictions).

4.2 The Prize has an approximate value of ten thousand seven hundred and forty-one U.S. dollars (USD \$10,741). Actual value of Prize will depend on departure city, number of travelers, seasonal fluctuations of airfare and fluctuations in currency exchange rates.

4.3 Winner is not entitled to monetary difference between actual Prize value and stated approximate Prize value, if any.

4.4 Prize will be distributed within sixty (60) days once such Winner has been successfully contacted and notified of their Prize and fulfilled the requirements set out herein.

5. PRIZE CONDITIONS.

5.1 All bookings and/or reservations are subject to hotel, room, and flight availability at time of booking through Prize Provider at least forty-five (45) days prior to arrival. Black-out dates may apply. Winner and Guests must be available to travel and participate in the Prize between March 1, 2027 and September 1, 2027, and must be able to travel together on the same itinerary. No extensions will be granted. Air transportation must be round-trip from/to the same Departure Airport to the Arrival Airport. Certain travel and lodging restrictions apply including airline carrier’s regulations and conditions. Airline tickets are non-refundable, non-transferable, and are not valid for upgrades. Corus and the Prize Provider are not liable for any expenses incurred as a consequence of flight cancellation/delay. Should Winner and/or Guests be unable to travel/participate on the dates and times designated herein by Corus, the Prize will be forfeited and awarded to an alternate winner.

5.2 The terms by which the Gift Card may be redeemed are governed by the Prize Provider as described on the website located at: <https://www.disneygiftcard.com/ProductInformation/WhereToUse>. Corus is not responsible for administering or ensuring compliance with the terms and conditions relating to the Gift Card.

5.3 Winner and Guests will be responsible for transportation to and from the Departure Airport, travel and medical insurance, travel documentation, applicable airport departure fees and taxes, airport parking fees, airport improvement fees or similar charges, bag check fees, tips and gratuities, nursery charges (if applicable), meals, hotel room service, laundry service, spa treatments, beverages, local and long distance telephone calls, merchandise and souvenirs, incidental expenses and any other expense not explicitly included in the Prize. Winner may be required to present a valid major credit card upon check-in at the *Walt Disney World* Resort hotel to cover any expenses over and above the standard room charge.

5.4 Guests must: (i) be legally able to travel to the United States of America and have any and all necessary documentation as may be required for presentation to Canadian and/or International customs and airport personnel; and (ii) comply with the Contest Rules and sign and return the Release (described below).

5.5 Guests under the legal age of majority must be accompanied by a parent/legal guardian who must

be at least the legal age of majority in their province or territory of residence and both will be deemed Guests of the Winner (unless the Winner is the Guest's parent or legal guardian). Once selected by Winner, Guests cannot be changed without the express consent of Prize Provider, which may be withheld for any reason.

- 5.6 Prize must be accepted as awarded and cannot be sold, traded, transferred, refunded, commissioned, assigned, substituted or redeemed for cash or rescheduled to dates other than as set forth above, except at the sole discretion of Corus and the Prize Provider. If the Winner chooses to bring less than the allotted number of Guests, the Prize will be awarded in increments suitable for the actual number of participants with no substitute Prize or compensation provided to the Winner. Any unused, unclaimed or declined portion of any Prize will be forfeited, have no cash value, and Corus and the Prize Provider shall have no obligation to provide either an alternative or value-in-kind. Any damaged, lost or stolen Tickets, Gift Cards or travel vouchers will not be replaced. Corus and the Prize Provider reserve the right, in their sole discretion, to substitute a prize of equal or greater value if the Prize (or any portion thereof) cannot be awarded for any reason. Theme parks, attractions and other offerings subject to availability, closures and change or cancellation without notice or liability. Park admission, offerings and Ticket options are not guaranteed. Prize Provider reserves the right to cancel any offering. Winner may not charge any Guest for participating in the Prize.
- 5.7 Terms and conditions as set forth herein and on the Tickets and vouchers shall apply. To visit the theme parks, theme park reservations via the *Disney Park Pass* system (https://disneyworld.disney.go.com/en_CA/experience-updates/park-reservations/) AND valid admission are required for the same theme park on the same date for each person in the Group ages 3 and up. Reservations are subject to availability and are not guaranteed until a reservation is finalized. A park reservation must be made for each day of entry. The *Park Hopper* Option allows guests to visit more than one park per day. Each guest must make a park reservation via the *Disney Park Pass* system for the first theme park they plan to visit, and may take advantage of *Park Hopper* access after visiting their first theme park. The ability to visit a theme park is subject to the theme park's capacity limitations. Learn more at https://disneyworld.disney.go.com/en_CA/guest-services/park-hopper/. The *Park Hopper Plus* Option includes a certain number of visits to a water park or other *Walt Disney World* fun. Water parks subject to rehabilitation, seasonal and weather closures. Tee times are required for Disney's Oak Trail Golf Course and are subject to availability. FootGolf is available every Tuesday, Wednesday, Saturday and Sunday during select afternoon hours, subject to availability. Miniature golf valid for one round. Round must start prior to 4:00 PM. Only one miniature golf visit per day. ESPN Wide World of Sports admission valid only on event days; some events require an additional admission charge; there are no events on certain days; days and hours of operation of concessions, venues and attractions vary. Visit www.espnwwos.com for more information.
- 5.8 Shipped Prizes shall not be insured and neither Corus, nor the Prize Provider shall assume any liability for lost, damaged or misdirected Prizes.
- 5.9 Any damaged, expired, lost or stolen airline tickets, theme park tickets, gift cards, or travel vouchers will not be replaced. Gift cards are not redeemable or exchangeable for cash (except as required by law) and are subject to all terms and conditions of use as established by issuer.
- 5.10 Winner and/or any Guest without proper citizenship documentation will be denied boarding. It is the Winner and each Guests' responsibility to check with their travel agent, government agencies, embassies or consulates prior to their vacation to ensure that they have proper citizenship documentation. Guests of all ages are strongly encouraged to obtain passports.

5.11 All disputes arising out of or relating to the Prize shall be resolved by applying the law of Florida, without regard to conflict of law rules, and shall be solely and exclusively brought in state or in federal courts within Orange County, Florida. All claims relating to the Prize shall be resolved individually, without resort to any form or class action and all such claims shall be limited to actual out-of-pocket costs incurred, but in no event to include any attorneys' fees.

5.12 Neither the Prize, nor any component of the Prize, may be used in conjunction with any other promotion or offer, sold, traded, transferred, refunded, commissioned, redeemed for cash or rescheduled to dates other than as set forth above.

6. WINNER SELECTION.

6.1 One (1) Winner shall be selected as follows:

- (a) On or about January 4, 2027, in Toronto, Ontario, one (1) entrant will be selected by a random draw from all eligible entries received during the Contest Period. The odds of being selected as a potential winner are dependent upon the number of eligible entries received by Corus. Before being declared the Winner, the selected entrant shall be required to correctly answer, without assistance of any kind, whether mechanical or otherwise, a time-limited, mathematical skill-testing question to be administered during a pre-arranged telephone call or by e-mail to comply with the Contest Rules and to sign and return the Release (described below).
- (b) THE SELECTED ENTRANT WILL BE NOTIFIED BY E-MAIL NO LATER THAN JANUARY 5, 2027 AT 12:00 pm ET AND MUST RESPOND WITHIN TWO (2) BUSINESS DAYS OF NOTIFICATION. Upon notification, the selected entrant must respond by telephone or e-mail (as specified in the notification) to the contact number or e-mail address provided no later than the indicated deadline set out in the Contest Rules and/or the notification. If the selected entrant does not respond accordingly, they will be disqualified and will not receive the Prize and another entrant may be selected in Corus' sole discretion until such time as an entrant satisfies the terms set out herein. Corus is not responsible for the failure for any reason whatsoever of a selected entrant to receive notification or for Corus to receive a selected entrant's response.
- (c) If, as a result of an error relating to the entry process, drawing or any other aspect of the Contest, there are more selected entrants than contemplated in these Contest Rules, there will be a random draw amongst all eligible Prize claimants after the Contest's closing date to award the correct number of Prizes.

7. **RELEASE.** Potential Winner, any Guest who is the age of majority and/or the parent or legal guardian of any Guest who is a minor, will be required to execute a legal agreement and release ("**Release**") that confirms each potential Winner's and each Guest's: (i) eligibility for the Contest and compliance with these Contest Rules; (ii) acceptance of the Prize as offered; (iii) release of each of Corus, Prize Provider and each of their respective employees, directors, officers, suppliers, agents, sponsors, administrators, licensees, representatives, advertising, media buying and promotional agencies (collectively, the "**Releasees**") from any and all liability for any loss, harm, damages, cost or expense arising out of participation in the Contest, participation in any Contest-related activity or the acceptance, use, or misuse of any Prize, including but not limited to costs, injuries, losses related to personal injuries, death, damage to, loss or destruction of property, rights of publicity or privacy, defamation, or portrayal in a

false light, or from any and all claims of third parties arising therefrom; and (iv) grant to Corus of the unrestricted right, in Corus' collective or individual discretion, to produce, reproduce, display, publish, convert, post, serve, broadcast, exhibit, distribute, adapt and otherwise use or re-use the Winner's and any Guest's name, statements, image, likeness, voice and biography, in any and all media now known or hereafter devised, in connection with the Contest and the promotion and exploitation thereof. The executed Release must be returned within five (5) business days of the date indicated on the accompanying letter of notification or the verification as the Winner or the selected entrant will be disqualified and the Prize forfeited.

8. **INDEMNIFICATION BY ENTRANT.** By entering the Contest, each entrant releases, indemnifies and holds Releasees harmless from any and all liability for any injuries, loss or damage of any kind to the entrant or any other person, including personal injury, exposure to the COVID-19 virus, death, or property damage, resulting in whole or in part, directly or indirectly, from (a) their participation in the Contest or any Contest-related activity; (b) the acceptance, use, or misuse of any Prize; or (c) any breach of the Contest Rules. Each entrant agrees to fully indemnify the Releasees from any and all claims made by third parties relating to the entrant's participation in the Contest, without limitation.
9. **LIMITATION OF LIABILITY.** Corus assumes no responsibility or liability for lost, late, unintelligible/illegible, falsified, damaged, misdirected or incomplete entries, notifications, responses, replies or any Release, or for any computer, online, software, telephone, hardware or technical malfunctions that may occur, including but not limited to malfunctions that may affect the transmission or non-transmission of an entry. Corus is not responsible for any incorrect or inaccurate information, whether caused by website users or by any of the equipment or programming associated with or utilized in the Contest or by any technical or human error which may occur in the administration of the Contest. Corus assumes no responsibility or liability in the event that the Contest cannot be conducted as planned for any reason, including reasons beyond the control of Corus, such as infection by computer virus, bugs, tampering, unauthorized intervention, fraud, technical failures, or corruption of the administration, security, fairness, integrity or proper conduct of this Contest and/or the Contest Microsite.
10. **CONDUCT.** By participating in the Contest, each entrant is deemed to have executed and agrees to be bound by the Contest Rules, which will be posted at the Contest Microsite throughout the Contest Period. Each entrant further agrees to be bound by the decisions of Corus, which shall be final and binding in all respects. Corus reserves the right, in its sole discretion, to disqualify any entrant found to be: (a) violating the Contest Rules; (b) tampering or attempting to tamper with the entry process or the operation of the Contest and/or the Contest Microsite or any related promotional website; (c) violating the terms of service, conditions of use and/or general rules or guidelines of any Corus property or service; and/or (d) acting in an unsportsmanlike or disruptive manner, or with intent to annoy, abuse, threaten or harass Corus or any other person. **CAUTION: ANY ATTEMPT TO DELIBERATELY DAMAGE THE CONTEST MICROSITE OR ANY RELATED WEBSITE OR UNDERMINE THE LEGITIMATE OPERATION OF THE CONTEST MAY BE A VIOLATION OF CRIMINAL AND CIVIL LAWS. SHOULD SUCH AN ATTEMPT BE MADE, CORUS RESERVES THE RIGHT TO SEEK REMEDIES AND DAMAGES TO THE FULLEST EXTENT PERMITTED BY LAW, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO CRIMINAL PROSECUTION.** Winner and Guests must at all times behave appropriately when taking part in the Prize and comply with the Contest Rules and any other rules or regulations in force at the *Walt Disney World* Resort and/or any other Prize-related locations, including but not limited to any COVID-19 requirements in force. The parties reserve the right to remove from the *Walt Disney World* Resort and/or any other Prize-related locations, any Winner and/or Guest who breaks such rules and/or fails to behave appropriately and to disqualify such Winner and/or Guest. Any disqualified Winner and/or Guest will forfeit any un-awarded elements of the Prize.

11. PRIVACY / USE OF PERSONAL INFORMATION.

11.1 By participating in the Contest, each entrant: (i) grants to Corus and/or the Prize Provider the right to use their name, full mailing address, age of majority confirmation, telephone number and e-mail address (collectively the “**Personal Information**”) for the purpose of administering the Contest, including but not limited to contacting and announcing the Winner and coordinating the provision of the Prize; (ii) grants to Corus the right to use their Personal Information for publicity and promotional purposes relating to the Contest, in any and all media now known or hereafter devised, without further compensation unless prohibited by law; and (iii) acknowledges that Corus and/or the Prize Provider may disclose their Personal Information to third-party agents and service providers of any of Corus and/or the Prize Provider in connection with any of the activities listed in (i) and (ii) above.

11.2 By opting-in online you consent to Corus using your Personal Information to contact you to subscribe to the W Network newsletter. Corus will use the entrant’s Personal Information only for identified purposes, and protect the entrant’s Personal Information in a manner that is consistent with Corus’ Privacy Policy at: <http://www.corusent.com/privacy-policy/>.

12. INTELLECTUAL PROPERTY. All intellectual property, including but not limited to trade-marks, trade names, logos, designs, promotional materials, web pages, source code, drawings, illustrations, slogans and representations is owned by Corus and/or the Prize Provider and/or their affiliates. All rights are reserved. Unauthorized copying or use of any copyrighted material or intellectual property without the express written consent of its owner is strictly prohibited.

13. TERMINATION. Corus reserves the right, in its sole discretion, to terminate the Contest, in whole or in part, and/or modify, amend or suspend the Contest, and/or the Contest Rules in any way, at any time, for any reason without prior notice.

14. LAW. These are the official Contest Rules. The Contest is subject to applicable federal, provincial and municipal laws and regulations. The Contest Rules are subject to change without notice in order to comply with any applicable federal, provincial and municipal laws or the policy of any other entity having jurisdiction over Corus. All issues and questions concerning the construction, validity, interpretation and enforceability of the Contest Rules or the rights and obligations as between the entrant and Corus in connection with the Contest shall be governed by and construed in accordance with the laws of the province of Ontario without giving effect to any choice of law or conflict of law rules or provisions that would cause the application of any other jurisdiction’s laws.

15. DISCREPANCY. In the event of any discrepancy or inconsistency between the terms and conditions of the Contest Rules and disclosures or other statements contained in any Contest-related materials, including but not limited to the Contest entry form, or point of sale, television, print or online advertising, the terms and conditions of the Contest Rules shall prevail, govern and control. In the event of any discrepancy or inconsistency between the English language version and the French language version of the Contest Rules, the English version shall prevail, govern and control.

16. SOCIAL MEDIA. This Contest is in no way sponsored, endorsed or administered by any social media platforms on which the Contest may have been promoted and/or publicized. Any questions, comments or complaints regarding the Contest must be directed to Corus.

RÈGLEMENT DU CONCOURS “COUNTDOWN TO CHRISTMAS WATCH & WIN”

LE CONCOURS « COUNTDOWN TO CHRISTMAS WATCH & WIN » (CI-APRÈS DÉNOMMÉ « **LE CONCOURS** ») SE DÉROULERA UNIQUEMENT AU CANADA ET SERA INTERPRÉTÉ ET ÉVALUÉ CONFORMÉMENT À LA LÉGISLATION CANADIENNE APPLICABLE. AUCUN ACHAT N'EST NÉCESSAIRE. LES PARTICIPANTS DOIVENT AVOIR ATTEINT L'ÂGE DE LA MAJORITÉ DANS LEUR PROVINCE OU TERRITOIRE DE RÉSIDENCE, OU ÊTRE PLUS ÂGÉS AU MOMENT DE LEUR INSCRIPTION. LE CONCOURS EST NUL, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT. LA PARTICIPATION À CE CONCOURS IMPLIQUE L'ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT (LE « RÈGLEMENT DU CONCOURS »).

1. ÉLIGIBILITÉ.

1.1 Pour être admissible à ce Concours, une personne doit :

- (d) être résidente légale du Canada;
- (e) avoir atteint l'âge de la majorité dans sa province ou son territoire de résidence au moment de l'inscription; et
- (f) être légalement autorisé à se rendre aux États-Unis d'Amérique et disposer de tous les documents nécessaires pouvant être exigés par les services douaniers et le personnel aéroportuaire canadiens et/ou internationaux.

1.2 Les personnes suivantes ne sont pas autorisées à participer au Concours :

- (e) Les salarié(es) de Corus Sales Inc., de sa société mère, de ses sociétés affiliées, de ses filiales, de ses sociétés liées, de ses successeurs et ayants droit (collectivement dénommés “**Corus**”);
- (f) Les employé(es) de The Walt Disney Company (Canada) Ltd., de sa société mère, de ses sociétés affiliées, de ses filiales, de ses sociétés liées, de ses successeurs et ayants droit (collectivement dénommés « **le Fournisseur du prix** »), ainsi que leurs agences respectives de publicité, de promotion et de conception de sites Web;
- (g) Toute personne dont la victoire a été confirmée dans le cadre de deux (2) concours organisés par Corus au cours des six (6) mois précédant la date de début du Concours indiquée ci-dessous; et
- (h) Les membres du foyer de l'une des parties énumérées aux sections (a) à (c) ci-dessus.

1.3 Corus se réserve le droit, à tout moment, d'exiger une preuve d'identité et/ou d'éligibilité à la participation au Concours. Le défaut de fournir une telle preuve peut entraîner la disqualification. Toutes les informations personnelles et autres demandées par Corus et fournies à cette dernière dans le cadre du Concours doivent être véridiques, complètes, exactes et en aucun cas trompeuses. Corus se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier tout participant si celui-ci fournit, à n'importe quel moment, des informations ne répondant pas à ces exigences.

2. **PÉRIODE DE CONCOURS.** Le Concours débute le 16 octobre 2026 à 20 h, heure de l'Est (« **ET** »), et se termine le 31 décembre 2026 à 23 h 59, heure de l'Est (« **période du Concours** »). Passé ce délai, le Concours sera clôturé et aucune autre participation ne sera acceptée.

3. COMMENT PARTICIPER.

- 3.1 Aucun achat n'est nécessaire pour participer au Concours. Pour tenter votre chance, pendant la Période du Concours, regardez la première d'un film ou un nouvel épisode d'une série, de 20 h 00 à 23 h 00 (HE), du lundi au dimanche, sur W Network dans le cadre du programme « Countdown to Christmas » de Hallmark Channel, afin de découvrir le mot-clé hebdomadaire (le « **Mot-clé hebdomadaire** ») qui y sera affiché. Dès qu'ils aperçoivent le mot-clé hebdomadaire, les téléspectateurs sont invités à se rendre sur le site www.wnetwork.com/watchandwin (le « **microsite du concours** ») afin de remplir et d'envoyer le formulaire de participation en indiquant le mot-clé hebdomadaire correct. Aucune participation ne sera acceptée par un autre moyen. Chaque mot-clé hebdomadaire est valable du vendredi à 20 h 00 (HE) jusqu'au vendredi suivant à 19 h 59 (HE), sauf dans le cas du dernier mot-clé hebdomadaire, pour lequel les participations doivent être reçues au plus tard le 31 décembre 2026 à 23 h 59 (HE). Les participations reçues après la date limite applicable, ou contenant un mot-clé hebdomadaire incorrect ou invalide, seront annulées.
- 3.2 Une (1) seule participation par personne, par adresse courriel et par mot-clé hebdomadaire. En cas de participations multiples, seule la première participation éligible sera prise en compte.
- 3.3 Toutes les participations deviennent la propriété exclusive de Corus et ne seront en aucun cas renvoyées. Sous réserve de la date limite de participation indiquée ci-dessus pour chaque mot-clé hebdomadaire, les participations doivent être reçues au plus tard à la fin de la période du concours. Les participations seront déclarées non valides si elles sont hors délai, illisibles, incomplètes, endommagées, irrégulières, mutilées, falsifiées, altérées ou reproduites mécaniquement ou électroniquement. Sauf indication contraire dans le présent règlement, aucune communication ni correspondance ne sera échangée avec les participants, à l'exception de ceux sélectionnés comme gagnants potentiels.
- 3.4 Les participations reçues en ligne seront réputées avoir été soumises par le titulaire autorisé du compte associé à l'adresse courriel utilisée pour la participation. Aux fins du règlement du Concours, le « titulaire autorisé du compte » d'une adresse courriel est défini comme la personne physique à laquelle une adresse courriel a été attribuée par un fournisseur d'accès à Internet, un fournisseur de services en ligne ou toute autre organisation chargée d'attribuer des adresses courriel pour le domaine associé à l'adresse courriel fournie. Tout participant peut être amené à fournir à Corus la preuve qu'il est bien le titulaire autorisé du compte de messagerie électronique associé à sa participation.

4. PRIX.

- 4.1 Un (1) prix (le « Prix ») est à gagner par le gagnant du Prix (le « Gagnant »). Il s'agit d'un séjour pour quatre (4) personnes au Walt Disney World Resort en Floride, d'une durée de six (6) jours et cinq (5) nuits, pour le Gagnant et jusqu'à trois (3) invités (chacun étant un « Invité »; collectivement, les « Invités »; et, avec le Gagnant, le « Groupe »), comprenant les éléments suivants:
- (f) Jusqu'à quatre (4) billets d'avion aller-retour en classe économique pour le Gagnant et ses Invités, entre un grand aéroport international canadien situé le plus près du domicile du Gagnant (l'« Aéroport de départ ») et l'aéroport international d'Orlando (l'« Aéroport d'arrivée »), tel que déterminé par le Fournisseur du prix (avec des escales éventuelles; l'aéroport, la compagnie aérienne et les vols devant être choisis par le Fournisseur du prix à sa seule et entière discrétion);

- (g) Jusqu'à quatre (4) transferts terrestres aller-retour pour le groupe entre l'aéroport d'arrivée et le *Walt Disney World Resort*, tels que déterminés par le fournisseur du prix à sa seule et entière discrétion;
 - (h) Cinq (5) nuits consécutives d'hébergement à l'hôtel pour le groupe dans une chambre standard d'un hôtel du *Walt Disney World Resort* sélectionné par le fournisseur du prix à sa seule discrétion, sur la base d'une occupation quadruple, sauf indication contraire;
 - (i) Jusqu'à quatre (4) billets de 6 jours pour les parcs thématiques avec l'option « Park Hopper Plus » (sous réserve de certaines restrictions) (les « Billets »); et
 - (j) Une (1) carte-cadeau Disney (la « Carte-cadeau ») d'une valeur de six cents dollars américains (600,00 \$US) pour le Gagnant (sous réserve de certaines restrictions).
- 4.2 Le prix a une valeur approximative de dix mille sept cent quarante et un dollars américains (10 741 \$US). La valeur réelle du prix dépendra de la ville de départ, du nombre de voyageurs, des fluctuations saisonnières des tarifs aériens et des variations des taux de change.
- 4.3 Le gagnant ne peut prétendre à la différence monétaire entre la valeur réelle du prix et la valeur approximative indiquée, le cas échéant.
- 4.4 Le prix sera remis dans un délai de soixante (60) jours à compter du moment où le gagnant aura été contacté avec succès, informé de son prix et aura satisfait aux conditions énoncées dans les présentes.

5. CONDITIONS DU PRIX.

- 5.1 Toutes les réservations sont soumises à la disponibilité des hôtels, des chambres et des vols au moment de la réservation effectuée auprès du Fournisseur du Prix, au moins quarante-cinq (45) jours avant la date d'arrivée. Certaines dates d'exclusion peuvent s'appliquer. Le gagnant et ses invités doivent être disponibles pour voyager et profiter du Prix entre le 1er mars 2027 et le 1er septembre 2027, et doivent pouvoir voyager ensemble selon le même itinéraire. Aucune prolongation ne sera accordée. Le transport aérien doit être un aller-retour au départ et à destination du même aéroport de départ et d'arrivée. Certaines restrictions en matière de voyage et d'hébergement s'appliquent, notamment les règlements et conditions de la compagnie aérienne. Les billets d'avion ne sont ni remboursables, ni transférables, et ne donnent pas droit à des surclassements. Corus et le fournisseur du prix ne sont pas responsables des frais engagés à la suite d'une annulation ou d'un retard de vol. Si le gagnant et/ou ses invités ne sont pas en mesure de voyager ou de participer aux dates et heures désignées par Corus dans les présentes, le prix sera annulé et attribué à un autre gagnant.
- 5.2 Les conditions d'utilisation de la carte-cadeau sont régies par le fournisseur du prix, telles que décrites sur le site web situé à l'adresse suivante: <https://www.disneygiftcard.com/ProductInformation/WhereToUse>. Corus n'est pas responsable de la gestion ni du respect des conditions générales relatives à la carte-cadeau.
- 5.3 Le gagnant et ses invités prendront en charge les frais de transport aller-retour vers l'aéroport de départ, l'assurance voyage et médicale, les documents de voyage, les taxes et frais d'aéroport applicables, les frais de stationnement à l'aéroport, les frais d'amélioration de l'aéroport ou autres

frais similaires, les frais d'enregistrement des bagages, les pourboires, les frais de crèche (le cas échéant), les repas, le service en chambre à l'hôtel, le service de blanchisserie, les soins spa, les boissons, les appels téléphoniques locaux et interurbains, les articles et souvenirs, les frais accessoires et toute autre dépense non explicitement incluse dans le prix. Le gagnant pourra être amené à présenter une carte de crédit reconnue en cours de validité lors de son enregistrement à l'hôtel du *Walt Disney World* Resort afin de couvrir toute dépense dépassant le montant standard de la chambre.

- 5.4 Les invités doivent: (i) être légalement autorisés à se rendre aux États-Unis d'Amérique et disposer de tous les documents nécessaires pouvant être exigés par les services des douanes et le personnel aéroportuaire canadiens et/ou internationaux; et (ii) se conformer au règlement du concours et signer puis renvoyer la décharge (décrite ci-dessous).
- 5.5 Les invités n'ayant pas atteint l'âge légal de la majorité doivent être accompagnés d'un parent ou d'un tuteur légal ayant au moins atteint l'âge légal de la majorité dans leur province ou territoire de résidence ; tous deux seront considérés comme des invités du gagnant (à moins que le gagnant ne soit le parent ou le tuteur légal de l'invité). Une fois sélectionnés par le gagnant, les invités ne peuvent être remplacés sans le consentement exprès du fournisseur du prix, lequel peut être refusé pour quelque raison que ce soit.
- 5.6 Le prix doit être accepté tel qu'il est attribué et ne peut être vendu, échangé, transféré, remboursé, cédé, substitué ou converti en espèces, ni reporté à des dates autres que celles indiquées ci-dessus, sauf à la seule discrétion de Corus et du fournisseur du prix. Si le gagnant choisit d'amener un nombre d'invités inférieur à celui alloué, le prix sera attribué par tranches adaptées au nombre réel de participants, sans qu'aucun prix de remplacement ni aucune compensation ne soit accordé au gagnant. Toute partie non utilisée, non réclamée ou refusée d'un prix sera perdue, n'aura aucune valeur en espèces, et Corus ainsi que le fournisseur du prix n'auront aucune obligation de fournir une alternative ou une contrepartie en nature. Les billets, cartes-cadeaux ou bons de voyage endommagés, perdus ou volés ne seront pas remplacés. Corus et le Fournisseur du prix se réservent le droit, à leur seule discrétion, de substituer un prix de valeur égale ou supérieure si le prix (ou une partie de celui-ci) ne peut être attribué pour quelque raison que ce soit. Les parcs d'attractions, les attractions et autres offres sont soumis à disponibilité, à des fermetures, à des modifications ou à des annulations sans préavis ni responsabilité. L'accès au parc, les offres et les options de billets ne sont pas garantis. Le fournisseur du prix se réserve le droit d'annuler toute offre. Le gagnant ne peut facturer aucun invité pour sa participation au prix.
- 5.7 Les conditions générales énoncées dans le présent document ainsi que sur les billets et les bons s'appliquent. Pour accéder aux parcs d'attractions, une réservation via le système *Disney Park Pass* (https://disneyworld.disney.go.com/en_CA/experience-updates/park-reservations/) ET un billet d'entrée valide pour le même parc d'attractions à la même date sont requis pour chaque personne du groupe âgée de 3 ans et plus. Les réservations sont soumises à disponibilité et ne sont pas garanties tant qu'elles n'ont pas été finalisées. Une réservation de parc doit être effectuée pour chaque jour de visite. L'option « Park Hopper » permet aux visiteurs de se rendre dans plusieurs parcs par jour. Chaque visiteur doit effectuer une réservation via le système *Disney Park Pass* pour le premier parc d'attractions qu'il prévoit de visiter, et peut ensuite profiter de l'accès « Park Hopper » après avoir visité ce premier parc. La possibilité de visiter un parc d'attractions est soumise aux limites de capacité d'accueil de ce dernier. Pour en savoir plus, rendez-vous sur https://disneyworld.disney.go.com/en_CA/guest-services/park-hopper/. L'option « Park Hopper Plus » comprend un certain nombre d'entrées dans un parc aquatique ou d'autres attractions de *Walt Disney World*. Les parcs aquatiques sont susceptibles d'être fermés pour travaux, en fonction de la saison ou des conditions météorologiques. Une réservation est obligatoire pour jouer au

parcours de golf Disney's Oak Trail et est soumise à disponibilité. Le FootGolf est disponible tous les mardis, mercredis, samedis et dimanches à certaines heures de l'après-midi, sous réserve de disponibilité. Le mini-golf est valable pour une partie. La partie doit commencer avant 16 h. Une seule partie de mini-golf par jour. L'entrée à l'ESPN Wide World of Sports n'est valable que les jours d'événement; certains événements nécessitent un supplément; il n'y a pas d'événements certains jours; les jours et horaires d'ouverture des points de restauration, des sites et des attractions varient. Rendez-vous sur www.espnwwos.com pour plus d'information.

- 5.8 Les lots expédiés ne sont pas assurés et ni Corus, ni le fournisseur du lot n'assument aucune responsabilité en cas de perte, de détérioration ou d'erreur d'acheminement des lots.
- 5.9 Les billets d'avion, billets de parc d'attractions, cartes-cadeaux ou bons de voyage endommagés, périmés, perdus ou volés ne seront pas remplacés. Les cartes-cadeaux ne sont ni remboursables ni échangeables contre de l'argent (sauf si la loi l'exige) et sont soumises à l'ensemble des conditions générales d'utilisation établies par l'émetteur.
- 5.10 Le gagnant et/ou tout invité ne disposant pas des documents de nationalité requis se verront refuser l'embarquement. Il incombe au gagnant et à chaque invité de vérifier auprès de leur agence de voyage, des autorités gouvernementales, des ambassades ou des consulats avant leur départ en vacances afin de s'assurer qu'ils disposent des documents de nationalité requis. Il est vivement recommandé aux invités de tous âges de se procurer un passeport.
- 5.11 Tout litige découlant du Prix ou s'y rapportant sera tranché conformément au droit de l'État de Floride, sans égard aux règles de conflit de lois, et sera porté uniquement et exclusivement devant les tribunaux d'État ou fédéraux du comté d'Orange, en Floride. Toutes les réclamations relatives au Prix seront réglées individuellement, sans recours à aucune forme d'action collective, et ces réclamations seront limitées aux frais réels engagés, sans en aucun cas inclure les honoraires d'avocat.
- 5.12 Ni le Prix, ni aucun de ses éléments constitutifs, ne peuvent être utilisés conjointement avec une autre promotion ou offre, vendus, échangés, cédés, remboursés, faire l'objet d'une commission, convertis en espèces ou reportés à des dates autres que celles indiquées ci-dessus.

6. SÉLECTION DU GAGNANT.

6.1 Un(e) (1) gagnant(e) sera sélectionné(e) comme suit :

- (d) Le 4 janvier 2027 ou aux alentours de cette date, à Toronto, en Ontario, un (1) participant sera tiré au sort parmi toutes les participations admissibles reçues pendant la période du concours. Les chances d'être sélectionné comme gagnant potentiel dépendent du nombre de participations admissibles reçues par Corus. Avant d'être déclaré gagnant, le participant sélectionné devra répondre correctement, sans aucune aide, qu'elle soit mécanique ou autre, à une question mathématique chronométrée visant à tester ses compétences, qui lui sera posée lors d'un appel téléphonique préétabli ou par courriel, afin de se conformer au règlement du concours, et devra signer et renvoyer la décharge (décrite ci-dessous).
- (e) LE PARTICIPANT SÉLECTIONNÉ SERA INFORMÉ PAR COURRIEL AU PLUS TARD LE 5 JANVIER 2027 À 12 h 00 HE ET DEVRA RÉPONDRE DANS LES DEUX (2) JOURS OUVRABLES SUIVANT LA NOTIFICATION. Dès réception de la notification, le participant sélectionné doit répondre par téléphone ou par courriel (selon

les indications figurant dans la notification) au numéro de téléphone ou à l'adresse courriel fournis, au plus tard à la date limite indiquée dans le règlement du concours et/ou dans la notification. Si le participant sélectionné ne répond pas conformément à ces modalités, il sera disqualifié et ne recevra pas le prix; un autre participant pourra alors être sélectionné, à la seule discrétion de Corus, jusqu'à ce qu'un participant satisfasse aux conditions énoncées dans les présentes. Corus n'est pas responsable si, pour quelque raison que ce soit, un participant sélectionné ne reçoit pas la notification ou si Corus ne reçoit pas la réponse d'un participant sélectionné.

- (f) Si, à la suite d'une erreur liée au processus d'inscription, au tirage au sort ou à tout autre aspect du Concours, le nombre de participants sélectionnés est supérieur à celui prévu dans le présent règlement, un tirage au sort sera organisé parmi tous les prétendants éligibles après la date de clôture du Concours afin d'attribuer le nombre correct de lots.

- 7. **DÉCHARGE.** Tout gagnant potentiel, tout Invité ayant atteint l'âge de la majorité et/ou le parent ou tuteur légal d'un Invité mineur, sera tenu de signer un accord juridique et une décharge (« Décharge ») confirmant, pour chaque gagnant potentiel et chaque Invité : (i) l'éligibilité au Concours et le respect du présent Règlement ; (ii) l'acceptation du Prix tel qu'il est proposé ; (iii) la décharge de Corus, du Fournisseur du Prix et de chacun de leurs employés, administrateurs, dirigeants, fournisseurs, agents, sponsors, gestionnaires, titulaires de licence, représentants, agences de publicité, d'achat d'espace médiatique et de promotion respectifs (collectivement, les « Renonciataires ») de toute responsabilité pour toute perte, tout préjudice, tout dommage, tout coût ou toute dépense découlant de la participation au Concours, de la participation à toute activité liée au Concours ou de l'acceptation, de l'utilisation ou de l'utilisation abusive de tout Prix, y compris, sans s'y limiter, les coûts, blessures, pertes liées à des dommages corporels, décès, dommages, pertes ou destruction de biens, droits à l'image ou à la vie privée, diffamation ou présentation sous un faux jour, ou de toute réclamation de tiers en découlant; et (iv) accorder à Corus le droit illimité, à la discrétion collective ou individuelle de Corus, de produire, reproduire, afficher, publier, convertir, mettre en ligne, diffuser, présenter, distribuer, adapter et utiliser ou réutiliser de toute autre manière le nom, les déclarations, l'image, la ressemblance, la voix et la biographie du Gagnant et de tout Invité, sur tous les supports connus à ce jour ou qui seront créés à l'avenir, dans le cadre du Concours ainsi que de sa promotion et de son exploitation. La décharge signée doit être renvoyée dans un délai de cinq (5) jours ouvrés à compter de la date indiquée sur la lettre de notification jointe ou de la confirmation du statut de gagnant, faute de quoi le gagnant ou le participant sélectionné sera disqualifié et perdra son droit au prix.
- 8. **INDEMNISATION PAR LE PARTICIPANT.** En s'inscrivant au Concours, chaque participant dégage les Parties exonérées de toute responsabilité, les indemnise et les tient à couvert de toute responsabilité pour tout préjudice, perte ou dommage de quelque nature que ce soit subi par le participant ou toute autre personne, y compris les blessures corporelles, l'exposition au virus COVID-19, le décès ou les dommages matériels, résultant en tout ou en partie, directement ou indirectement, (a) de sa participation au Concours ou à toute activité liée au Concours; (b) l'acceptation, l'utilisation ou l'utilisation abusive de tout Prix; ou (c) toute violation du Règlement du Concours. Chaque participant s'engage à indemniser intégralement les Parties exonérées de toute réclamation formulée par des tiers relative à sa participation au Concours, sans limitation.
- 9. **LIMITATION DE RESPONSABILITÉ.** Corus décline toute responsabilité quant aux participations, notifications, réponses, répliques ou décharges perdues, en retard, inintelligibles/illisibles, falsifiées, endommagées, mal acheminées ou incomplètes, ainsi qu'à tout dysfonctionnement informatique, en ligne, logiciel, téléphonique, matériel ou technique pouvant survenir, y compris, sans s'y limiter, les dysfonctionnements susceptibles d'affecter la transmission ou la non-transmission d'une participation. Corus n'est pas responsable des informations incorrectes ou inexacts, qu'elles soient causées par les

utilisateurs du site web, par tout équipement ou programme associé au Concours ou utilisé dans le cadre de celui-ci, ou par toute erreur technique ou humaine pouvant survenir dans le cadre de l'organisation du Concours. Corus n'assume aucune responsabilité ni obligation dans le cas où le Concours ne pourrait pas se dérouler comme prévu pour quelque raison que ce soit, y compris des raisons indépendantes de la volonté de Corus, telles qu'une infection par un virus informatique, des bogues, une altération, une intervention non autorisée, une fraude, des défaillances techniques ou une atteinte à l'administration, à la sécurité, à l'équité, à l'intégrité ou au bon déroulement du présent Concours et/ou du microsite du Concours.

- 10. CONDUITE.** En participant au Concours, chaque participant est réputé avoir accepté et s'engage à respecter le Règlement du Concours, qui sera publié sur le microsite du Concours pendant toute la durée du Concours. Chaque participant accepte en outre de se soumettre aux décisions de Corus, lesquelles seront définitives et exécutoires à tous égards. Corus se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier tout participant qui : (a) enfreindrait le Règlement du Concours; (b) altère ou tente d'altérer le processus de participation ou le déroulement du Concours et/ou du microsite du Concours ou de tout site web promotionnel associé; (c) enfreint les conditions générales de service, les conditions d'utilisation et/ou les règles ou directives générales de tout bien ou service de Corus; et/ou (d) agit de manière antisportive ou perturbatrice, ou avec l'intention d'importuner, d'insulter, de menacer ou de harceler Corus ou toute autre personne. ATTENTION: TOUTE TENTATIVE VISANT À ENDOMMAGER DÉLIBÉRÉMENT LE MICROSITE DU CONCOURS OU TOUT SITE WEB CONNEXE, OU À NUIRE AU BON DÉROULEMENT DU CONCOURS, PEUT CONSTITUER UNE VIOLATION DES LOIS PÉNALES ET CIVILES. SI UNE TELLE TENTATIVE ÉTAIT ENREGISTRÉE, CORUS SE RÉSERVE LE DROIT DE DEMANDER DES RECOURS ET DES DOMMAGES-INTÉRÊTS DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, DES POURSUITES PÉNALES. Le gagnant et ses invités doivent à tout moment adopter un comportement approprié lorsqu'ils profitent du prix et se conformer au règlement du concours ainsi qu'à toute autre règle ou réglementation en vigueur au Walt Disney World Resort et/ou dans tout autre lieu lié au prix, y compris, sans s'y limiter, les mesures sanitaires liées à la COVID-19 en vigueur. Les parties se réservent le droit d'expulser du Walt Disney World Resort et/ou de tout autre lieu lié au Prix tout Gagnant et/ou Invité qui enfreindrait ces règles et/ou ne se comporterait pas de manière appropriée, et de disqualifier ledit Gagnant et/ou Invité. Tout Gagnant et/ou Invité disqualifié perdra le droit de bénéficier des éléments du Prix qui ne lui ont pas encore été attribués.

11. VIE PRIVÉE / UTILISATION DES INFORMATIONS PERSONNELLES.

- 11.1 En participant au Concours, chaque participant: (i) accorde à Corus et/ou au Fournisseur du Prix le droit d'utiliser son nom, son adresse postale complète, la confirmation de sa majorité, son numéro de téléphone et son adresse e-mail (collectivement, les « Informations personnelles ») aux fins de l'organisation du Concours, y compris, sans s'y limiter, pour contacter et annoncer le Gagnant et coordonner la remise du Prix; (ii) accorde à Corus le droit d'utiliser ses Renseignements personnels à des fins publicitaires et promotionnelles liées au Concours, dans tous les médias connus à ce jour ou qui seront créés ultérieurement, sans autre compensation, sauf si la loi l'interdit; et (iii) reconnaît que Corus et/ou le Fournisseur du prix peuvent communiquer ses Informations personnelles à des agents tiers et à des prestataires de services de Corus et/ou du Fournisseur du prix dans le cadre de l'une quelconque des activités énumérées aux points (i) et (ii) ci-dessus.
- 11.2 En vous inscrivant en ligne, vous acceptez que Corus utilise vos données personnelles pour vous contacter afin de vous abonner au bulletin de W Network. Corus utilisera les données personnelles du participant uniquement aux fins indiquées et les protégera conformément à sa politique de confidentialité, disponible à l'adresse suivante : <http://www.corusent.com/privacy-policy/>.

12. **PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.** L'ensemble de la propriété intellectuelle, y compris, sans s'y limiter, les marques déposées, les noms commerciaux, les logos, les designs, les supports promotionnels, les pages Web, le code source, les dessins, les illustrations, les slogans et les représentations, est la propriété de Corus et/ou du fournisseur du prix et/ou de leurs filiales. Tous droits réservés. Toute copie ou utilisation non autorisée de tout contenu protégé par le droit d'auteur ou de toute propriété intellectuelle sans le consentement écrit explicite de son propriétaire est strictement interdite.
13. **RÉSILIATION.** Corus se réserve le droit, à sa seule discrétion, de mettre fin au Concours, en tout ou en partie, et/ou de modifier, d'amender ou de suspendre le Concours et/ou le règlement du Concours de quelque manière que ce soit, à tout moment, pour quelque raison que ce soit et sans préavis.
14. **LOI.** Le présent règlement constitue le règlement officiel du Concours. Le Concours est soumis aux lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. Le règlement du Concours peut être modifié sans préavis afin de se conformer à toute loi fédérale, provinciale ou municipale applicable ou à la politique de toute autre entité ayant compétence sur Corus. Toutes les questions relatives à l'interprétation, à la validité, à l'application et à l'exécutoire du règlement du concours, ainsi qu'aux droits et obligations entre le participant et Corus dans le cadre du concours, seront régies et interprétées conformément aux lois de la province de l'Ontario, sans donner effet à aucune règle ou disposition en matière de choix de loi ou de conflit de lois qui entraînerait l'application des lois d'une autre juridiction.
15. **DIVERGENCE.** En cas de divergence ou d'incohérence entre les conditions générales du règlement du Concours et les informations ou autres déclarations figurant dans tout document lié au Concours, y compris, sans s'y limiter, le formulaire de participation au Concours, ou dans toute publicité en point de vente, à la télévision, dans la presse écrite ou en ligne, les conditions générales du règlement du Concours prévaudront, s'appliqueront et feront foi. En cas de divergence ou d'incohérence entre la version anglaise et la version française du règlement du Concours, la version anglaise prévaudra et fera foi.
16. **RÉSEAUX SOCIAUX.** Ce concours n'est en aucun cas parrainé, approuvé ou géré par les plateformes de réseaux sociaux sur lesquelles il a pu faire l'objet d'une promotion et/ou d'une publicité. Toute question, remarque ou réclamation concernant le concours doit être adressée à Corus.